

**FICHE TECHNIQUE**

# Bandes fleuries pour organismes utiles

Culture d'été, culture d'hiver et culture du chou



Les bandes fleuries sont des bandes d'au moins 100 jours, d'une durée d'un an, semées de fleurs sauvages et de plantes cultivées indigènes sur les terres assolées, et font partie des surfaces de promotion de la biodiversité en Suisse (SPB). Les bandes fleuries attirent un grand nombre d'insectes utiles tels que les coccinelles, les syr-

phes ou les guêpes parasitoïdes, et leur fournissent du nectar et du pollen. Les organismes utiles trouvent un abri sûr dans les bandes fleuries et migrent de là vers la culture principale voisine, où ils réduisent les populations de ravageurs comme les criocères des céréales, les puce-rons ou les noctuelles du chou.

**Emplacement**

Les bandes fleuries durent moins d'un an, aussi est-il judicieux de choisir un emplacement à proximité (<300m) d'autres SPB. Une bande fleurie ne doit être installée que dans une zone de plaine ou de collines. Le mélange ne doit pas être utilisé dans les Alpes centrales et méridionales (altération de la flore indigène).

**Emplacement approprié**

- Ensoleillé
- Convient à tous les sols (y compris les sols marécageux)

**Emplacement inapproprié**

- Parcelles envahies de plantes problématiques
- Adjacent à des prairies naturelles (beaucoup d'escargots)

**Préparation du sol**

La préparation du sol vise à obtenir un lit de semences exempt de végétation, décanté pendant au moins 3 semaines et pas trop fin. Un travail du sol répété donnera ici le meilleur résultat. Si possible (en fonction de la rotation des cultures), effectuer le premier travail du sol au plus tard 6 à 8 semaines avant le semis. Ensuite, hersage superficiel à plusieurs reprises (5–10 cm) pour désherber. Ne pas utiliser d'herbicides totaux avant l'implantation, car cela limite fortement la levée des fleurs sauvages.

**Semis**

Selon la culture principale, la bande fleurie pour organismes utiles est semée en automne (p. ex. à côté du blé d'hiver) ou au printemps (p. ex. à côté des pommes de terre ou des choux). Le semis de printemps doit être effectué au plus tard le 15 mai.

Idéalement, la bande fleurie doit être placée en forme de bande au milieu du champ, afin de produire un effet important sur les ravageurs dans la culture adjacente. Pour l'ensemencement, il faut utiliser des mélanges de semences autorisés par l'OFAG pour les surfaces de promotion de la biodiversité. Les fleurs sauvages germent à la lumière, c'est pourquoi elles ne doivent être semées qu'à la main ou au rouleau de semis. Les semences doivent enfin être roulées avec un rouleau. Un sol séché est une condition préalable au semis.

**Fertilisation**

- Pas d'engrais

**Protection des plantes**

- Pas de produits phytosanitaires

**Entretien**

- Coupe de nettoyage autorisée en cas de forte pression des mauvaises herbes, mais non recommandée

## FICHE TECHNIQUE

# Bandes fleuries pour organismes utiles

Culture d'été, culture d'hiver et culture du chou

<b>Suppression</b>	La bande fleurie doit être laissée en place pendant au moins 100 jours. Effectuer la coupe avant 7 h 00 heures ou après 18 h 00 (préserve les insectes). Si possible, laisser une bande de retrait et/ou viser une fauche échelonnée.
<b>Autres</b>	Les surfaces de promotion de la biodiversité ne donnent droit à des subventions que si elles ont été déclarées et enregistrées auprès du service des cultures compétent. Les prescriptions d'utilisation édictées doivent être respectées. Planter une bande fleurie uniquement dans les cultures qui ne sont pas traitées aux insecticides pendant la floraison de la bande (céréales extenso, grandes cultures bio). La surface totale d'une bande fleurie ne doit pas dépasser 50 a (état décembre 2021).
<b>Bande fleuries culture d'été</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Essentiellement des espèces annuelles et des cultures de couverture agricoles</li> <li>• Semis entre la fin mars et le 15 mai</li> <li>• Convient pour les pommes de terre et autres cultures d'été attaquées par les pucerons</li> <li>• Favorise les antagonistes des pucerons et des doryphores</li> </ul>
<b>Bandes fleuries culture d'hiver</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de diversité des espèces que la bande fleurie culture d'été</li> <li>• Semis en septembre</li> <li>• Contient des espèces vivaces qui ne fleurissent qu'après une longue période de froid</li> <li>• Convient à toutes les céréales d'hiver</li> <li>• Favorise les antagonistes du criocère des céréales</li> </ul>
<b>Bandes fleuries culture du chou</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favorise les syrphes, les coccinelles, les courtilières, les carabes, les araignées, ainsi que les guêpes parasitoïdes d'œufs et de larves</li> <li>• Lutte contre les pucerons, la mouche du chou, la noctuelle du chou, la teigne du chou et la piéride du chou</li> </ul>

**Composition et densité de semis** ✚ 3 Semences conventionnelles – autorisées pour les exploitations bio

Nom français	Nom latin	✚ 3 Culture d'été (g/are)	✚ 3 Culture d'hiver (g/are)	✚ 3 Culture du chou (g/are)
Aneth	<i>Anethum graveolens</i>	2.40	1.70	–
Anthémis des champs	<i>Anthemis arvensis*</i>	1.40	1.20	–
Bleuet	<i>Centaurea cyanus*</i>	7.20	9.00	41.00
Caméline cultivée	<i>Camelina sativa*</i>	0.90	1.60	–
Centauree jaccée	<i>Centaurea jacea*</i>	1.00	1.10	–
Cerfeuil commun	<i>Anthriscus cerefolium</i>	2.80	5.80	–
Chicorée sauvage	<i>Cichorium intybus*</i>	0.50	–	–
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas*</i>	0.90	1.10	1.00
Coriandre	<i>Coriandrum sativum</i>	13.00	10.00	–
Crépide bisannuelle	<i>Crepis capillaris*</i>	–	0.20	–
Moutarde des champs	<i>Sinapis arvensis*</i>	1.00	1.70	–
Réséda jaune	<i>Reseda lutea*</i>	1.00	1.00	–
Sarrasin commun	<i>Fagopyrum esculentum</i>	108.00	56.20	110.00
Silène de nuit	<i>Silene noctiflora*</i>	1.50	1.40	–
Valérianelle sillonnée	<i>Valerianella rimosa*</i>	–	1.10	–
Vesce cultivée	<i>Vicia sativa*</i>	–	–	448.00
*Écotype CH				
	Total graines pures	141.60	93.10	600.00
	Support de semis	258.40	306.90	–
	<b>Quantité totale de semences (g/are)</b>	<b>400.00</b>	<b>400.00</b>	<b>600.00</b>

**Également disponible** • Bandes fleuries pour pollinisateurs